

Province de Québec Municipalité de Saint-Robert

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Nathalie Lussier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que le règlement portant le # 423-2022 relatif à la location de la salle municipal et et/ou du chalet des loisirs.

Tout contribuable peut, s'il le désire, prendre connaissance dudit règlement, au bureau municipal, aux heures régulières d'ouverture.

Donné à Saint-Robert, ce 19 octobre 2022.

Nathalie Lussier,

Directrice générale/greffière-trésorière